

CABINET DES QUINCONCES

Votre expert en évaluation immobilière

Faire appel à un expert pour l'achat ou la vente d'un appartement, d'une maison ou d'un immeuble vous permet de définir au plus juste la valeur vénale ou locative de votre bien. Que vous soyez un particulier ou un professionnel, le Cabinet des Quinconces vous apporte toute son expérience et son savoir-faire depuis 20 ans. Entretien avec **Jean-François Vincent**, Expert et Dirigeant du Cabinet des Quinconces.



www.expertimmobiliervincent.fr

Quel est le rôle d'un expert en immobilier ?

Le rôle d'un expert, c'est de rechercher toutes les informations possibles concernant un bien immobilier. De comparer, d'étudier et d'analyser toute situation pour arriver à la valorisation du bien concerné. L'expert est apte à apprécier correctement les principaux facteurs de la valeur des biens en toute indépendance et impartialité.

Que ce soient des biens professionnels ou résidentiels auprès des particuliers, entreprises ou collectivités, la mission d'expertise permet de connaître la valeur exacte des actifs et de positionner les biens sur le marché. Je dirais même que l'expert est spécialiste

dans l'art d'évaluer tout type de bien immobilier.

Quelles sont les spécificités du Cabinet des Quinconces ?

L'écoute en premier lieu, il faut bien comprendre la demande et les besoins du client. Le temps. Il faut prendre le temps nécessaire à l'accomplissement d'un travail bien fait. Dans un rapport d'expertise nous engageons notre responsabilité. Le Cabinet des Quinconces s'engage à agir avec intégrité, objectivité et transparence sans conflit d'intérêt. Il faut faire preuve de discrétion, probité et confidentialité sur les informations transmises par nos clients.

Une fois l'analyse effectuée, l'expertise réalisée, un rapport détaillé, clair et précis est rendu dans les délais face aux enjeux du client. Nous sommes certifiés TEGOVA France REV et TRV - Chambre des Experts Immobiliers de France CEIF FNAIM - Collège des Experts Immobiliers du SNPI Paris. Nous intervenons depuis Bordeaux sur la Gironde et la Nouvelle Aquitaine. Nous nous déplaçons également dans toute la France selon les types de missions.

L'expert immobilier, un professionnel indispensable ?

On fait de plus en plus appel à un expert immobilier. Il propose un travail poussé et détaillé dans divers domaines. Son expertise de pointe peut concerner tout type de bien. Ses connaissances en matière de construction et son savoir en matière juridique lui permettent de cerner les enjeux.

L'expertise est réalisée en toute indépendance.

C'est un véritable atout pour l'évaluation d'un bien immobilier



Cabinet des Quinconces



30, cours du Maréchal Foch
33000 BORDEAUX
Tél. 07 70 61 24 51

Challenge^s

12 MARS 2020

Nos experts de l'immo en Nouvelle Aquitaine

